

NÉCROLOGIE

Sœur Marie Madeleine Charon

SAINT-JEAN-DE-BASSEL. — La communauté du Home de la Divine Providence de Siersthal nous fait part du décès, à l'âge de 94 ans, de sœur Marie Madeleine Charon. Née à Faulquemont le 14 décembre 1919, Marie Louise Charon était la cadette d'une fratrie de huit enfants. Elle avait deux frères et cinq sœurs, dont Cécile, qui est, comme elle, religieuse au Couvent de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel. Sœur Madeleine est entrée au Couvent le 28 septembre 1933. Elle opta pour des études à l'école normale de la congrégation et devint institutrice. Elle prononça ses premiers vœux tout au début de la guerre, le 8 septembre 1940. Mais du fait de l'occupation, elle ne put s'engager définitivement dans la Congrégation qu'à la libération, le 30 août 1945. Mais elle enseigna dès 1940 à l'Externat Notre Dame de Pont-à-Mousson. Elle y resta jusqu'en 1969.

Puis elle fut tour à tour professeur au Pensionnat Notre Dame de Fénétrange, puis à Longeville-lès-Saint-Avold. En 1984, retraitée, elle fut une aide précieuse pour la bibliothécaire du couvent, puis de l'économie du Collège Jean Martin Moyé avant sa retraite définitive à Siersthal. Sœur Marie Madeleine laisse dans la communauté le souvenir d'une personne avenante, pleine de gentillesse.

Sa serviabilité ne se démentait jamais. Discrète, voire secrète même, elle s'extériorisait très peu, mais avait le sens de la communauté. Elle savait conseiller, discerner, guider, tout en sollicitant humblement des conseils pour elle-même. Sa délicatesse et sa sérénité la rendaient agréable à vivre. Toujours proche de sa famille, elle recevait toujours avec joie la visite de ses neveux.

La célébration des funérailles de sœur Marie Madeleine aura lieu vendredi, le 8 mars 2013, à 14 h 30, en la chapelle de la Maison Mère de Saint-Jean-de-Bassel.

Nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'aux membres de la Congrégation.

Mme Martine Lospitalier

VOYER. — Nous apprenons le décès de Mme Martine Lospitalier survenu à la maison de retraite Les Jardins de Sarrebourg dans sa 85e année. Née Scherrer le 20 août 1928 à Voyer, elle s'est mariée avec M. Yves Lospitalier le 8 novembre 1958. Elle a eu la douleur de perdre son époux le 20 août 1960. Mme Lospitalier avait exercé la profession d'agent hospitalier.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 11 mars à 14 h 30 en l'église de Voyer. La défunte sera incinérée.

Nos sincères condoléances à la famille.

FOOTBALL

ASBH : dure reprise et victoire méritée

Le soleil était de retour pour illuminer le premier match de la nouvelle année.

L'équipe A de l'Association sportive de Bettborn-Hellering est allée affronter l'équipe de Rech sur son terrain. Les deux formations jouaient dans le cadre de la 32e de finale de la coupe de Moselle. L'équipe de Rech s'avéra très difficile à jouer, privilégiant un jeu très rugueux. Les hommes de l'entraîneur Francis André prirent tout de même l'avantage au bout de 30 minutes de jeu, grâce à un but marqué par Pierre Klein. L'euphorie dura peu : Rech égalisa 10 minutes plus tard. Le match continua, viril et équilibré. Ce n'est qu'à un quart d'heure de la fin que Stéphane Joerg transforma un penalty tout à fait justifié.

Il signa cette première victoire de la reprise, pour la plus grande joie du président Emmanuel Fichter. Mais ce dernier a tout de même un souci.

En raison des conditions cli-



Stéphane Joerg a marqué le but de la première victoire de l'année 2013. Photo RL

matiques, l'équipe A affiche 5 matchs en retard. Il lui reste donc au total 16 matches à jouer ! Cela représente pratiquement un championnat complet à caser dans le temps de la phase retour. La belle saison promet d'être animée.

LORQUIN

Football : les matchs du week-end

Dimanche à 10 h, l'équipe C reçoit l'équipe C de Schaeferoff Dabo. À 15 h, l'équipe fanion se déplacera sur la pelouse de Dieuze pour une rencontre qui s'annonce très serrée. L'adversaire a déjà repris la compétition et reste sur une brillante victoire. À l'aller, les Lorquinois s'étaient imposés à domicile 2 buts à 0. Au même moment, l'équipe réserve se déplacera sur la pelouse de Hilbesheim.

Assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers

L'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de l'arrondissement de Sarrebourg tiendra son assemblée générale le vendredi 8 mars à 19 h 30 au centre de secours de Lorquin. Ordre du jour : accueil des participants, lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, présentation de l'Amicale (rapport), bilan financier 2012, bilan activités 2012, revue des anciens sapeurs-pompiers, projets d'activités 2013, questions diverses. L'assemblée se terminera par le traditionnel verre de l'amitié.

Pour information tous les anciens sapeurs pompiers de l'arrondissement sont invités à cette assemblée ou seront communiqués d'importantes informations sur les assurances.

Loto des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers du centre d'intervention de secteur organise un loto sur cartons, le vendredi 22 mars, à 20 h, dans le hall du centre de secours. De nombreux lots de valeur parmi lesquels un ordinateur, un fauteuil de bureau, trois téléviseurs, trois bons d'achat de 100 €. Les cartons seront vendus au prix de 3 € l'unité, 8 € les 3, 15 € les 7 ou 20 € les 10. Les portes seront ouvertes dès 19 h.

Pour tout renseignement ou réservation, téléphoner au 03 87 25 72 15 ou au 06 17 37 89 52.

Aux petits soins pour les arbres fruitiers

Une séance de taille d'arbres fruitiers, scions, quenouilles aura lieu samedi matin le 9 mars à partir de 9 h au verger de David Baugard, 6 rue du Général-Brice, ainsi que chez Jacques Henry au 50 rue du Général-Leclerc, entrée par le Rupt.

Raymond Zentz, moniteur de l'union départementale, et Paul Contini, président de l'association des arboriculteurs de Lorquin, effectueront cette taille.

HELLERING-LÈS-FÉNÉTRANGE

Conseil municipal : une séance patchwork

La première séance de l'année fut chargée. On y parla un peu de tout. Après ses mots de bienvenue, le maire aborda l'ordre du jour par la préservation du patrimoine.

Erwin Fichter commence par les investissements. Des travaux de restauration sont indispensables aux clochers de l'église et du temple. Le devis se monte à 14 060 € H.T. Le conseil approuve le projet. Le maire est chargé de solliciter des subventions au conseil général de la Moselle, au conseil régional de Lorraine, à l'État au titre de la D.E.T.R., et une aide exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire. Les crédits indispensables seront portés au budget primitif.

Enfouissement des réseaux

Les réseaux électriques d'ERDF et ceux de France Télécom seront mis sous terre dans la rue des Marronniers. Le devis relatif à cet enfouissement s'élève à 42 379,50 € H.T. Les élus donnent leur accord. Même mission est confiée au maire : obtenir les subventions auprès des instances territoriales et nationales. Une charge de plus au budget !

Autre dépense : une offre pour l'achat d'une photocopieuse couleur est présentée. Elle coûte 3 407 € HT. Le Conseil donne son accord. L'ancienne machine sera affectée à l'école. De ce fait l'institu-

trice n'aura plus à accéder dans les locaux de la mairie pour les tirages. Des aides seront sollicitées auprès du conseil général, de la Région Lorraine, de la CCPF et du député au titre de la réserve parlementaire. La somme figurera au budget.

Assurance. — La mutuelle Groupama propose la somme de 2 206 € pour des réparations au Club House de l'ASBH, suite à la tempête du 27 décembre. La somme est nette, franchise et vétusté déduites. Le conseil accepte et autorise l'encaissement du chèque.

Assainissement : pas de risques

Le maire présente aux conseillers le rapport annuel sur l'AEP. Il en ressort que la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et Environs fait l'objet d'analyses et de contrôles rigoureux effectués sur demande de la DDASS par le laboratoire d'hydrologie de la faculté de pharmacie de Strasbourg.

Les contrôles ont établi que l'eau distribuée par le syndicat est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Quant à l'assainissement, la commune est dotée de systèmes non col-



Le Bon Dieu a deux maisons à Hellering, et chacune a son clocher. Ce patrimoine coûte cher depuis les guerres de religion... Photo RL

lectifs qui ne présentent à ce jour aucun risque pour les cours d'eau et l'environnement.

Temps scolaire : des charges nouvelles

Les modalités nouvelles d'organisation du temps scolaire sont communiquées. Elles devraient s'appliquer à la rentrée de septembre. Le règlement type départemental sera mis à jour prochainement. Il fixera les horaires pour le passage de la semaine à 4,5 jours. Les communes sont chargées de la mise en œuvre et du financement de

la réforme. L'application de la charge nouvelle devrait entrer en vigueur à la rentrée 2013, mais peut être différée à celle de 2014, à la demande des conseillers municipaux. La décision doit parvenir à l'Académie avant le 31 mars 2013. Les élus jugent ce délai court. Le maire leur présente le « guide pratique » censé aider les municipalités. « Il n'a de pratique que le nom ! » dit un connaisseur. Et de constater qu'une fois de plus le gouvernement met en place une « usine à gaz » et se décharge sur les communes pour la mise en œuvre. La

réponse des élus est unanime : l'entrée en vigueur de la réforme est différée. On attendra la rentrée de 2014.

Logement vacant. — Le logement communal est libre depuis le 1^{er} janvier 2013. Le conseil est prêt à le louer dans son état actuel si un amateur souhaite l'occuper de suite. S'agissant du logement de l'école, il serait en priorité loué à une famille sans enfants et sans animaux, afin de ne pas risquer de perturber les cours. Les demandes seront examinées au fur et à mesure de leur arrivée. La décision sera prise lors de la prochaine séance.

GOSSELMING

Année de la foi : naufrage ou renouveau ?

À l'occasion de l'Année de la foi, les communautés des paroisses Saint-Jean-du-Val-de-Sarre et Saint-Rémy-de-Fénétrange ont convié leurs fidèles à une fête interparoissiale à Gosseleming.

La messe a été célébrée par l'abbé Jérôme Petitjean, assisté de l'ancien archiprêtre de Sarrebourg, Joseph Oury, et des diacres du secteur. Elle a été chantée par les choristes de la communauté de Fénétrange, dirigés par Claudine Schmitt, et soutenue à l'orgue par André Elmerich. La cérémonie a commencé par une procession des célébrants portant le livre des Évangiles et un panneau affichant toutes les entités agissant pour l'église dans la communauté : équipes liturgiques et pastorales, conseils de fabrique, chorales, Secours catholique, Ephata, Service évangélique des malades, groupes bibliques, équipes du Rosaire, Foccolari, association Saint-Ulrich, et autres laïcs ou reli-

gieux actifs. La liste est impressionnante.

Au cours de l'office, tous les fidèles se sont vus remettre des chandelles dont les flammes évoquaient celles du buisson ardent et la lumière de la foi.

Redécouvrir la réalité chrétienne

Au cours de son homélie, le célébrant a invité la communauté des fidèles à réfléchir en ce temps de carême sur la réalité du monde chrétien dans l'époque actuelle. Il les a appelés à saisir l'opportunité de cette Année de la foi pour une nouvelle conversion. Pour illustrer son propos, il a noté que la foi intrigue encore les chrétiens et les incroyants. Elle suscite discussions et réflexions sur le sens de la vie, comme l'a encore démontré le débat sur le mariage homosexuel, ou encore sur le départ du pape. « Ces actualités ont même relégué au second plan



Les flammes des chandelles tenues en mains par les fidèles évoquent la lumière du renouveau de Pâques. Photo RL

la crise économique et le chômage ! »

Et de rappeler avec nostalgie les espoirs nés voici 50 ans, lors du Concile Vatican II.

Il a conclu : « Le souffle est depuis retombé ! Serions-nous les derniers des Mohicans ? La barque de saint Pierre coule-t-elle ? » La réponse aussi se for-

mule sous forme de questions : « Sommes-nous responsables ? Qu'avons-nous fait ? Que faire pour que le renouveau soit possible ? » Vaste sujet !

MOUSSEY

La section sportive du collège dans ses habits neufs

Le sport occupe une place importante au collège « Les Étangs » grâce à l'investissement des professeurs et à la mobilisation des élèves pour

les activités proposées.

Les séances UNSS regroupent chaque mercredi de nombreux jeunes et les performances sont au rendez-vous.

Ainsi un nouveau titre départemental minime de football est venu enrichir le palmarès ces dernières semaines. Le collège offre depuis la rentrée une

option sportive supplémentaire aux élèves du Pays des Étangs. Une section sportive accueillie en effet 16 élèves de 6^e et 5^e pour, en plus de l'horaire normal d'EPS, trois heures spécifiquement consacrées à la pratique du badminton.

Encadrés par les professeurs d'EPS du collège, Mlle Dominique et M. Christophe en partenariat étroit avec le club de Sarrebourg, les jeunes sportifs approfondissent à travers une pratique sportive plus intensive les subtilités techniques de ce sport ainsi que les valeurs inhérentes à cette discipline : vitesse d'exécution, combativité, persévérance, respect de l'adversaire.

Mobilisation des parents

Grâce à la mobilisation de parents et de généreux donateurs, la section a pu être dotée d'équipements indivi-

duels distinctifs qui leur permettront de porter haut les couleurs de leur établissement dans les compétitions futures.

Au cours d'une petite cérémonie de remise officielle, M. Kuchly, principal, a remercié les acteurs de cette mobilisation pour leur soutien et l'aide apportée à la concrétisation de ce projet. Il a souligné l'apport de la section dans la vie du collège les progrès faits tant au niveau technique que comportementaux. Il a insisté sur l'exemplarité nécessaire des élèves de la section.

M. Zamora, président du Badminton club de Sarrebourg, s'est félicité du partenariat entre le collège et le club de Sarrebourg, félicitant les élèves pour les progrès accomplis et invitant élèves et professeurs à approfondir encore les liens entre les deux entités. Nul doute que cette section pourra bientôt écrire les premières lignes d'une longue série de résultats positifs.



La section sportive accueille seize élèves de 6^e et 5^e. Photo RL

DOLVING

Vide-greniers des écoles

Fortes du succès d'estime remporté par les quatre dernières éditions, l'association de parents d'élèves Avenir, du regroupement pédagogique intercommunal Dolving-Gossmeling-Saint Jean de Bassel, reconduit son vide-greniers. La date retenue pour cette manifestation est le dimanche 14 avril prochain.

Ce grand marché annuel se déroulera dans les rues situées entre l'église et l'école, au centre de Dolving.

Une buvette et une restauration soignée fonctionneront toute la journée sous un chapiteau installé près de la mairie. Pizzas et tartes flambées seront servies à partir de 17 h 30. L'entrée du public sera gratuite.

Les futurs exposants sont invités à s'inscrire et à réserver leurs emplacements en prenant contact dès à présent avec les organisateurs. Le prix du mètre linéaire d'étal est fixé à 2 €, avec un minimum de 5 mètres.

Contact : José Da Silva à Gossmeling au tél. 03 87 23 49 15 ou Laurence Romac à Dolving au tél. 03 87 23 49 33.

SCHALBACH

Bourse aux vêtements

L'APAEES (Association des parents d'élèves et amis des écoles de Schalbach, Veckersviller et Bickenholtz) organise sa première bourse aux vêtements enfants, jouets et articles de puériculture, dimanche 17 mars, de 9 h à 17 h, à la salle polyvalente de Schalbach. Buvette et petite restauration.

VOYER

Soirée harengs

L'union sportive organise une soirée harengs ou jambonneau le samedi 16 mars à partir de 20 h à la salle polyvalente. Prix 15 € pour les adultes, 7 € pour les enfants de 8 à 14 ans et gratuit pour les moins de 8 ans.

Renseignements et réservation au 03 87 03 73 48 ou au 03 87 03 75 04.

ABRESCHVILLER

Chemin de fer forestier

L'association du Chemin de fer forestier tiendra son assemblée générale samedi 9 mars à 18 h à la chapelle école de Grand Soldat.

Sacrement des malades

Un office, avec le sacrement des malades, ouvert aux participants extérieurs, aura lieu à Sainte-Véronique, vendredi 15 mars à 17 h.

SAINT-GEORGES

Concours de belote

Le Foyer organise un concours de belote individuel dimanche 10 mars. Le premier remportera la somme de 200 €, 100 € pour le second et 50 € pour le troisième. Chaque participant repartira avec un lot au choix. L'inscription est de 17 €, repas compris, qui sera servi à l'issue des parties. À 13 h 30, ouverture des portes pour commencer les jeux à 14 h 30. Le nombre de joueurs étant limité à 80, il est vivement conseillé de s'inscrire à l'avance au 03 87 25 90 20 ou 06 25 39 05 84.

GONDREXANGE

Club de gymnastique

Le club de gymnastique fera relâche pendant les vacances scolaires. La reprise des cours de gymnastique aura lieu le jeudi 14 mars de 20 h à 21 h à la salle polyvalente. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire avant le début des cours.

Sortie neige pour les écoliers

Le lendemain de la rentrée des classes, les enfants des écoles de la localité feront une sortie à la neige. Départ le mardi 12 mars à 7 h 55 devant l'école.